



Prêt avec garantie hypothécaire

Afin de nous permettre de constituer votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir les pièces suivantes, à savoir :

Co	oncernant chaque emprunteur :
	Questionnaire d'état-civil, ci-joint, dûment complété. Copie recto/verso de leurs pièces d'identité. Contrat de mariage ou PACS éventuel.
_	Votre relevé d'identité signé (pour la restitution du trop-perçu éventuel à la clôture du dossier).
Co	oncernant le prêt :
	Offre de prêt(s). La date à laquelle vous devez retourner votre offre de prêt à la banque. Les coordonnées de votre conseiller bancaire (mail, téléphone). Le décompte de la banque à jour en cas de rachat de prêt.
Co	oncernant le bien donné en garantie :
	Titre de propriété. Attestation d'assurance.

A quel moment faut-il transmettre les documents à l'Etude ?

Dès réception de l'offre, une remise tardive des documents peut retarder la signature de l'acte et le déblocage de votre prêt.

Afin de nous permettre d'accomplir les premières démarches liées à votre dossier, un acompte de 150,00 € sera demandé à l'ouverture de celui-ci.

Après réception des pièces, un projet d'acte vous sera adressé, assorti du montant précis des frais d'acte.

Contactez-nous

• Téléphone : +33 1 61 10 90 81

• Email: solanet.serris@notaires.fr

Adresse: 21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS





Questionnaire d'état-civil:

Madame / Mademoiselle / Monsieur:

,	
Nom:	ısuel :
Date de naissance : Profession :	Lieu de naissance : Nationalité :
	Email :
Situation familiale : 🔲 (
	Pacsés Merci de joindreune copie de la convension et récépissé de au greffe / service d'état-civil
	Marié à la mairie de le le le
	/euf(ve) de M Divorcé(e) de M
	Désision rendue par le TGI de le
Nom : Prénoms - Soulianez l'u	ısuel :
Date de naissance :	Lieu de naissance : Nationalité :
	Email :
Situation familiale : 🔲 (Célibataire
□ F	Pacsés Merci de joindreune copie de la convension et récépissé de au greffe / service d'état-civil
	Marié à la mairie de le le Merci de joindre une copie du contrat de mariage, le cas échéant
	Veuf(ve) de M
	Divorcé(e) de M
	Désision rendue par le TGI de le le

MENTION LEGALE D'INFORMATION: L'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes. A cette fin, l'Office est amené à enregistrer des données concernant les parties et à les transmettre à certaines administrations, notamment au service de la publicité foncière aux fins de publication des actes et à des fins foncières, comptables et fiscales. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, chaque partie peut excerser ses droits d'accès et de rectification aux données la concernant auprès du Délégué à la protection des données désigné par l'Office Notarial à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Pour les seuls actes relatifs aux mutations immobilières, certaines données sur le bien et son prix, sauf opposition de la part d'une partie auprès de l'Office, seront transcrites dans une base de données immobilières à des fins statistiques.

Contactez-nous

• Téléphone : +33 1 61 10 90 81

• Email: solanet.serris@notaires.fr

Adresse: 21 Boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS